

**ASSOCIATION B.O.X.E.R' A.M.I**  
**(BOXER OU CROISE EN RECHERCHE**  
**D'ADOPTION PAR MAITRE INCONDITIONNEL)**  
**n° préfecture W822000598**

Route de Montauban  
GROSAIZE  
82370 VILLEBRUMIER



05 63 67 91 74



[boxer.forever@yahoo.fr](mailto:boxer.forever@yahoo.fr)

**CONTRAT DE CESSION D'UN CHIEN**  
**FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS LE CONCERNANT**  
**MODALITES DE PLACEMENT DU CHIEN**

- Les circonstances de la vie vous obligent à vous séparer de votre compagnon ?
- Vous souhaitez trouver, par le biais de l'association, la meilleure famille ?
- Pour cela, merci de compléter le plus précisément et honnêtement possible ce formulaire qui va nous permettre de lui trouver un adoptant le plus approprié à son caractère.
- Aucune démarche ne sera engagée par l'association avant la réception de ce formulaire.

Mme - Mr .....

Tél..... E-mail.....

Adresse.....

Non de l'Animal : ..... RACE : .....

CHIEN

CHIOT (< 12 mois)

Identification de l'animal : N° de :  puce : .....  tatouage .....

Date de Naissance : ..... Couleur : .....

Sexe :  Mâle

Femelle

MOTIF pour lequel vous ne pouvez plus garder votre animal :

.....  
.....  
.....

# REGLEMENT DE PLACEMENT DU CHIEN D'UN PARTICULIER VIA L'ASSOCIATION

1° L'association a été créée pour aider à l'adoption de BOXERS et de CROISES BOXER

2° L'association se charge de trouver des adoptants à ce chien en contrepartie d'un don d'un montant minimum de 20€.

3° Au cas où un particulier charge l'association de trouver une nouvelle famille pour son chien, notamment pour un motif qui lui est personnel et qui ne sera en aucun cas jugé par les membres de l'association, il accepte pleinement les conditions de l'association à savoir :

- l'association se charge de trouver une famille convenant à CE chien en particulier
- l'association ne communiquera jamais les coordonnées des adoptants à l'ancien propriétaire, par contre avec l'accord de celui ci son téléphone et/ou son adresse Email sera communiquée aux nouveaux maîtres, à eux ensuite de décider si oui ou non ils souhaitent prendre contact.
- Dans tous les cas, l'ancien propriétaire aura des nouvelles le biais de l'association qui fait un suivi du placement sur le long terme et donc aura des nouvelles du chien
- Il est bien entendu que ce contrat, est un contrat de CONFIANCE, donc si le propriétaire de l'animal ne peut, ou ne veut pas accorder sa confiance, l'association ne s'engagera pas dans la responsabilité de remplacement de son animal
- Un post sera mis sur le forum BOXER FOR EVER si la personne l'accepte.
- L'association s'engage à trouver la meilleure famille pour l'animal, MAIS NE PEUT ASSURER QUE CELLE CI SERA DANS LA MEME REGION que l'ancien maître
- Pour le bien de l'animal l'Association s'oppose à ce que l'ancien propriétaire aille voir son ex-animal au sein de sa nouvelle famille, cela en effet NE PEUT QUE NUIRE à l'adoption, de plus une fois le chien dans sa famille celle ci DEVIENT DE PLEIN DROIT LE NOUVEAU PROPRIETAIRE DE L'ANIMAL
- Le chien restera chez son propriétaire actuel tant que l'association n'aura pas trouvé d'adoptants pour le chien.
- Le chien sera placé en famille d'accueil dans les cas les plus urgents de type : menace de saisie des autorités de police, décès ou hospitalisation du maître si celui-ci est seul, dépérissement du chien.
- L'association n'ayant pas de locaux, si le chien est adopté plusieurs fois sans succès, l'association peut demander aux anciens propriétaires de garder le chien le temps de trouver à nouveaux des adoptants.

4° Afin de mettre en adéquation au mieux, un adoptant en demande, et un chien en recherche, il est IMPERATIF de remplir le questionnaire ci-après, de manière MANUSCRITE,

5° Enfin il est bien entendu que SOUS AUCUN PRETEXTE une personne désireuse de faire placer son animal via l'association n'a le droit de demander de l'argent à celle-ci, cette association ne FAIT PAS COMMERCE DE CHIEN.

6° Dans le cas où un animal serait en mauvaise santé, ou blessé, il est clair que l'association pourra malgré tout tenter un placement, mais à la condition que le propriétaire du chien soit totalement honnête quant au problème de l'animal, ensuite un adoptant prendra EN TOUTE CONNAISSANCE de cause la décision d'adopter ou non. Par contre l'association NE S'ENGAGE ABSOLUMENT PAS A PRENDRE A SA CHARGE LES FRAIS DE SANTE, qui bien sur REVIENNENT de plein droit au propriétaire de l'animal.

7° En cas de renseignement inexacts sur le chien ayant pour conséquence une ou plusieurs adoption(s) qui ne se finalise(nt) pas, l'association se déchargera de toute prise en charge du chien et sera en droit de redonner le chien aux anciens propriétaires pour cause de tromperie.

Ce règlement a pour soucis de préciser en toutes lettres et clairement les modalités de cession d'un animal à l'association BOXER'AMI dans le but de le faire adopter.

**Paraphe du propriétaire légal de l'animal  
(Précédé de la mention lu et approuvé)**

## QUESTIONNAIRE GENERAL

- Vous avez eu votre animal dans un refuge, une SPA, un particulier, un éleveur, autre ? Précisez :  
.....
- A quel âge avez vous eu ce chien ? (chiot ou si non à quel âge).....
- Est-il à jour de ses vaccins ?  Oui  Non
- Date des derniers rappels :.....
- Est-il/elle stérilisé ? :  Oui  Non
- Est-il propre ? .....
- A t'il déjà eu des problèmes de comportements ?.....
- Quel est son comportement général ? :.....  
.....
- Avec des enfants ?.....
- Avec d'autres animaux (chiens mâles/femelles) et chats ? voir volatiles et rongeurs ou autres ?  
.....
- Vit-il en appartement, en extérieur, en pavillon ou autre ? :.....
- Est-il habitué à rester seul ? combien de temps ?.....
- Détruit-il quand il est seul ? .....
- Marche-t-il correctement en laisse ?.....
- Comment réagit-il en laisse quand il croise d'autres chiens ?.....
- Comment réagit-il face aux joggeurs, vélocyclistes ?.....
- Au moment de la « gamelle » pouvez-vous sans risque la lui retirer ?  Oui  Non
- Connaît-il les ordres de bases ?  Oui  Non
- Lesquels précisément ?.....
- Pensez vous qu'il soit nécessaire de lui faire suivre des cours d'éducation ?.....
- Est-il/elle plutôt soumis ou dominant ?.....
- Est-il/elle gardien ?  Oui  Non
- Est-il protecteur ?  Oui  Non
- trop protecteur ou de façon normale ?.....
- Diriez-vous que votre animal est équilibré ?  Oui  Non
- Que mange-t-il ? : (si croquettes quelle est la marque ) .....
- Quel est son rythme de repas ? ( nombre de fois par jour et horaire).....
- Renseignements supplémentaires :.....  
.....  
.....

### Questionnaire Santé :

- Quels problèmes de santé a-t-il eu au cours de sa vie ? :.....  
.....
- Quels examens vétérinaires a t'il du subir ?.....  
.....
- Est il actuellement sous traitement ? .....
- Si oui pour combien de temps ? et pourquoi ? .....
- Nom et téléphone de son vétérinaire : .....

**Partie administrative :**

- Avez-vous la carte d'identification de la SCC (carte de puce ou de tatouage) complète (partie A + partie B) ? .....
- sinon quelle partie avez-vous ? .....

Dans le cas où elle n'est pas complète, l'association se chargera de faire un duplicata de cette carte, mais il nous faudra les papiers suivants :

- photocopie recto/verso de la carte d'identité du propriétaire légal
- lettre du vétérinaire attestant que le numéro de puce ou de tatouage indiqué sur cette partie de carte correspond au numéro de puce ou de tatouage qu'a le chien.

-----

**Observations de l'association :**

.....  
.....

Attestation(s) remise(s) par l'association : Contrat de cession + formulaire de renseignements (4 pages)

Papiers(s) remis par le cédant : Carte d'identification :  Remise ce jour  Aucune identification  
Carnet de santé :  Oui  Non

**Je soussigné(e) déclare céder l'animal : Nom ..... Race..... Couleur.....**

**Date de naissance ..... N° identification..... à**

**L'ASSOCIATION B.O.X.E.R'A.M.I et déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements sus cités ( en cas de renseignements inexacts, cette cession est annulée d'office) ainsi que la compréhension et la validation du règlement de placement de l'association**

**Don de 20€ ou plus : .....:  Chèque : Banque ..... n° : .....**  
 **Espèces**

**Fait à ..... Le.....**

**Paraphe du propriétaire légal de l'animal  
(Précédé de la mention lu et approuvé)**

**Paraphe Responsable Association  
(Déclare prendre en charge l'animal)**